

Civiliser le développement

Intervention de

Mgr Drainville au Forum québécois sur le développement durable

23-24 novembre 1989

Montréal

J'aimerais d'abord remercier les responsables du présent Forum de m'avoir invité à prononcer une des deux allocutions de départ. C'est un hommage, mais un hommage redoutable. La tenue même de ce Forum est de soi un signe d'encouragement et d'espérance, le signe de la prise en compte de ce que l'on sent gronder depuis de longues années et qui éclate maintenant en plein jour, en mille signaux divers, sous le nom de crise de l'environnement. Crise locale, crise mondiale. Crise qui menace ce coin de pays qui nous est si cher et qui est, en vérité, une part de nous-mêmes; crise qui menace tout autant l'écosystème terre dans son ensemble. Vraiment, pour reprendre un titre célèbre: "Nous n'avons qu'une terre." Et si le poète pouvait dire: "Je suis humain et rien d'humain ne m'est étranger", nous pouvons dire maintenant: "Je suis de la planète terre et rien de ce qui concerne cette planète ne m'est étranger". Ni l'eau, ni le vent, ni l'air, ni l'oiseau, ni la "biche aux abois", ni la détresse humaine en sa plus extrême pauvreté.

Je suis à la fois évêque et biologiste, tourné surtout vers l'écologie. J'oserais, et je pense que l'on attend cela de moi, vous parler en tant qu'évêque d'une région périphérique et, sous certains aspects, défavorisée et en tant qu'homme de science particulièrement intéressé par la crise de l'environnement et le discours nouveau qui jaillit autour du développement durable, ou soutenable, ou viable.

Le développement durable

La Commission Brundtland a créé une expression nouvelle: le *développement durable*. En anglais "sustainable", qu'on peut traduire par soutenable, sens proche du terme forestier de rendement soutenu et qui pourrait avoir le sens de progression constante; on peut aussi traduire par durable en insistant sur la notion de continuité dans le temps, ou encore par viable qui, lui, insisterait sur les dimensions intégratives de l'ensemble du processus de développement. Pour la commodité et parce que c'est le titre du Forum, je dirai durable.

Si on doit recourir à ce concept de développement durable, c'est le signe d'un échec terrible, *l'échec de l'économisme*. Le développement à lui seul, au sens économique du terme, n'a pas suffi. En vérité, le thème, on peut même dire l'idéologie du développement est né dans l'après-guerre au moment où, à l'occasion de l'émancipation des pays colonisés, on a identifié le sous-développement des uns, c'est-à-dire la régression vers la dépen-

dance et la désintégration des fonctions vitales de l'économie, et le développement des autres. Se libérant du colonialisme, les pays du Tiers-Monde ont voulu cheminer vers le développement.

Mais qu'était donc ce développement? Manifestement, ce n'était que le développement économique, la plupart du temps mesuré au plus simple par le montant d'argent disponible par habitant par année. L'esprit mathématique a prévalu. Comment mettre en relation des pommes et des oranges? En les référant à une mesure commune: l'argent. N'ont acquis alors de valeur que les choses qui faisaient partie du marché convenu. On sait que l'environnement jusqu'à tout récemment n'avait pas de valeur marchande. C'était un bien libre. Seul ce qui est attribuable, saisissable, palpable, mesurable, consommable a valeur réelle. L'esprit de quantité a défini la qualité.

La capacité de danser, de fêter, de parler des Africains est sans valeur. Mais une radio, un disque, un vidéo sont des objets marchands. Une maman reste à la maison et accompagne ses enfants. Économiquement, cela n'existe pas. Mais si quelqu'un garde trois enfants en chargeant un prix d'entrée, voilà une garderie et une entreprise. Cela peut entrer dans le produit national brut. Chacun de nous nous connaissons ces anomalies du système. Voilà comment on réussit à faire de l'industrie de la guerre une composante du produit national brut!

Il me semble que, de soi, le mot développement devrait signifier développement intégral. Un projet qui rapporte de l'argent à son investisseur et qui est donc profitable au plan strictement financier peut s'avérer non rentable au plan économique, c'est-à-dire au plan des coûts et bénéfices directs et indirects pour l'ensemble de la société si les coûts de la pollution, des pertes d'habitats, des effets sur la santé et autres sont pris en compte. Bref, un individu peut faire une fortune mais la collectivité y perdre gros.

Je rappellerai qu'en 1967 Paul VI rendait public un document majeur intitulé: "Populorum progressio", qu'on peut traduire par le *développement des peuples*. La perspective était carrément internationale et enseignait que le développement de l'Occident n'avait de sens que dans l'établissement d'une solidarité profonde avec le Tiers-Monde. L'encyclique était un parti pris pour la solidarité et le partage. Paul VI définissait ainsi le développement: "le développement ne se réduit pas, disait-il, à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme." (n° 14)

Aujourd'hui, il faudrait traduire: "promouvoir chaque personne humaine et toute la personne humaine". De plus, nous savons maintenant, depuis le surgissement de la crise de l'environnement, que la personne humaine est inséparable du milieu écologique dans sa globalité. Il n'y a de développement digne de ce nom que dans le respect des mécanismes régulateurs de la nature. Autrement, on gaspille le capital nature.

Naturellement, Paul VI n'a pas été beaucoup écouté. Qu'est-ce qu'il connaissait à l'économie? Un pape vit forcément dans l'utopie. Comment peut-il dicter des principes d'action? Paul VI parlait de développement intégral, de solidarité, de partage.

Les décideurs politiques, les économistes, les développeurs ont préféré s'occuper du développement économique linéaire, des prétendues lois du marché qui l'obligeaient à la destruction des cultures vivrières, à l'établisse-

ment d'un marché international etc.

Hélas, le résultat est aberrant car les écarts se sont creusés encore davantage entre les pauvres et les riches. La Commission Brundtland dit pudiquement: "Les partenaires économiques doivent avoir l'assurance que la base des échanges est équitable" (p. 21). Les écarts de PNB sont de 1 à 50 entre les pays dits développés et les pays dits sous-développés. Pour la consommation d'énergie, le rapport est de 1 à 80 (rapport Brundtland, pages 34 et 202). (1)

Le résultat d'un développement purement économique c'est, pour une large part, la crise écologique: destructions des écosystèmes, disparitions d'espèces végétales et animales, conflits armés par centaines, tensions sociales insoutenables. La condition de toute réflexion sur le développement durable suppose a priori *la reconnaissance de l'échec humain et écologique de la notion de développement qui a prévalu jusqu'ici.*

Autrement, on risque de ne faire que du maquillage, une opération de publicité: changer les mots sans changer la réalité. Le mot développement a tellement été vidé de son sens humain qu'il faut maintenant lui accoler le mot durable.

L'idéologie du développement sauvage a conduit à l'abondance, au gaspillage, à l'injustice des rapports internationaux et à la crise de l'environnement. Il y a un risque considérable que "développement durable" veuille encore dire pour beaucoup principalement "développement tout court" auquel durable s'ajoute comme une concession. Or le mot durable est ici plus qu'un adjectif. Il définit la substance même du changement à opérer. Il signifie solidarité et intégralité plutôt qu'isolement et unidimensionnalité.

Le rapport Brundtland définit ainsi le développement durable (la traduction officielle dit soutenable): "Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion:

- * le concept de "besoins", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et
- * l'idée de limitation que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir." (p. 51)

Il est intéressant que derrière le mot de besoins, le Rapport identifie une double solidarité, solidarité dans l'espace à l'égard des autres plus démunis, en priorité, et solidarité dans le temps à l'égard de nos descendants. Ainsi la question de l'environnement et du développement durable est plus que technique (la limitation de l'état de nos techniques); elle est morale et postule la justice à l'égard des autres, ceux d'ailleurs comme ceux des générations futures.

Dans cet éclairage, voici ce que dit la fiche 1 des documents de la Table ronde sur l'environnement et l'économie (remarquer qu'on ne dit pas environnement et développement durable): "développement économique durable, c'est-à-dire un développement qui préserve la qualité de l'environnement en vue d'assurer une économie prospère et un mieux-être à notre société et aux générations futures." On ne parle plus de besoins mais d'économie prospère et de mieux-être. On parle de la société sans référence aux

plus démunis. On est manifestement loin du souci du rapport Brundtland d'une équité à instaurer. Loin également d'un souci d'atténuer la consommation dans le sens de l'affirmation du rapport Brundtland: "Nombre d'entre nous vivons au-dessus des moyens écologiques de la planète" (p. 52). Cette mise en garde de la Commission Brundtland est insérée dans sa définition du développement durable. Dans la fiche 3 intitulée "un code de développement durable", la Table québécoise ne fait plus aucune référence sociale, à peine une brève allusion à la consultation de la population.

Quand la Commission Brundtland parle de développement durable, elle pense d'abord aux pays du Tiers-Monde qui n'arrivent pas à se sortir du sous-développement provoqué et à mettre en place des conditions élémentaires de salubrité, de nutrition, de logement, de travail pour survivre et d'équité dans les rapports économiques. Par exemple un des défis technologiques serait d'inventer des cuisinières électriques à faible consommation énergétique pour que les gens cessent de piller les forêts afin de simplement faire cuire leur nourriture.

La perspective des documents du présent Forum a carrément évacué ces questions. Si encore on définissait le mieux-être dont on parle dans la fiche 3, dans le sens de la qualité des relations avec les autres et l'environnement, mais rien ne permet de le penser. Ce mieux-être n'est-il en vérité qu'un plus-avoir? La problématique qu'on nous propose est manifestement rongée par l'esprit de quantité. Parler de développement durable exige que les termes de solidarité sociale et de respect de l'environnement prévalent. Je pense encore au rapport Brundtland dans sa déclaration inaugurale: "Les nantis doivent adopter un mode de vie qui respecte les limites écologiques de la planète" (p. 10).

Faut-il rappeler que, de plus en plus, le Québec est un pays cassé en deux, les écarts s'accroissant et nous mettant en présence d'un Québec prospère d'un côté et d'un Québec pauvre de l'autre: "On peut voir s'organiser les zones en croissance et les zones en désintégration. Deux corridors de désintégration, orientés d'est en ouest, au nord et au sud du Saint-Laurent. Et trois zones de croissance, sur des axes nord-sud: Québec-Beauce, Trois-Rivières-Estrie, Montréal-Saint-Jean." (Julien Harvey, *Relations*, nov. 1988, p. 264).

Le mémoire présenté à la commission d'études sur l'avenir de la fiscalité municipale par le Conseil des Affaires sociales et de la Famille (CASF) et dont le numéro 545 de la revue *Relations* s'inspire semble montrer qu'un certain développement mène à un cul-de-sac. Le Conseil des Affaires sociales a aussi publié au début de cette année "Deux Québec dans un" où l'on découvre la même préoccupation concernant le développement du Québec. Parlons d'enrichissement des uns — les journaux de Montréal n'annoncent-ils pas des condos à un million l'unité? — et d'appauvrissement des autres. Chômage, marginalisation, dépendance. Notre type de développement ne provoque pas que des effets pervers sur la nature. Il y en crée aussi sur l'être humain. Comme je vis dans une région périphérique qui connaît l'exode de sa population, le chômage, la déprime, je puis témoigner. La richesse à Montréal, les BPC à Senneterre? Et si des gens rouspètent, on dira qu'ils ont le NIMBY complex ou une ministre leur rappellera leur devoir social?

Toutes ces réserves m'amènent à me demander si la problématique du présent Forum est suffisamment posée et si on ne donne pas au mot dévelop-

pement un sens contradictoire avec celui que lui donne la Commission Brundtland. *Notre avenir à tous* lance en vérité un cri d'alarme qui est loin d'être un appel à la relance économique tout azymut.

L'écologie, les ressources renouvelables

Voilà pour l'évêque qui est en moi. Comme scientifique sensible à l'écologie, je veux maintenant dire quelques mots de notre responsabilité collective à l'égard des ressources renouvelables, en particulier de la forêt.

La forêt. La forêt est un écosystème complexe, en équilibre dynamique. Pour la grande majorité des forestiers, une forêt, c'est d'abord du bois "debout" qui ne prend de la valeur que lorsqu'il est abattu. Les exploitants forestiers considèrent rarement l'écosystème global; ils voient des arbres avec une quantité de bois à extraire. Or, une forêt dans une région est d'abord le grand régulateur du niveau et du débit des eaux dans l'environnement. On reconnaît maintenant comme une mauvaise gestion le fait d'avoir exploité la forêt par coupes à blanc sur d'immenses étendues à la fois, parce qu'on a supprimé le rôle d'éponge et de protection que la forêt joue dans l'environnement: tampon contre la fonte trop brusque de la neige et donc protection contre les risques d'inondation. Ajoutons aussi la protection de la faune, la protection contre l'érosion par l'eau et le vent, et aussi la protection des terres agricoles, ce qu'on est en train de redécouvrir. La forêt a aussi une action essentielle sur le cycle de l'eau d'une région. Une forêt est une immense pompe à eau qui rejette dans l'atmosphère des milliers de tonnes d'eau puisée dans les nappes souterraines: la suppression de la forêt d'une région a comme conséquence inévitable la diminution des pluies. Il est certain que la diminution importante des surfaces forestières n'aide pas à remplir les réservoirs d'Hydro-Québec actuellement. Il y aurait encore à noter le rôle de la forêt comme purificateur d'air, fournisseur d'oxygène, amortisseur de bruit et comme lieu de repos et de paix.

Je présente la forêt dans son aspect global, non pour dire qu'on ne doit pas s'en servir comme source de matière première, mais pour indiquer que cette ressource doit être gérée comme un tout, un écosystème, et non pas comme un simple réservoir de matière ligneuse. Il faut penser en l'utilisant à l'ensemble des bienfaits que, normalement, elle peut apporter aux divers aspects de la vie d'un milieu et en particulier à sa population.

La forêt est une ressource renouvelable, comme d'ailleurs les produits agricoles, les produits des pêches, les nappes d'eau et les sols. Cela veut dire que la reconstitution de ces stocks dépend, par exemple, des cycles biologiques, de la température, de la lumière et des rythmes saisonniers. Ces divers facteurs constituent les conditions de base pour que ces ressources puissent se renouveler. Une forêt ne pousse pas à la même vitesse en Abitibi, dans la région de Montréal ou dans le Mid-ouest américain. Si l'on veut que la ressource se renouvelle vraiment, il faut à tout prix respecter, dans l'exploitation, les limites qu'impose la nature.

On peut améliorer la croissance, peut-être, mais en tenant compte de l'ensemble de l'écosystème et des facteurs qu'on ne peut changer. Un des aspects inacceptables de l'entente de libre-échange avec les États-Unis et qui semble se continuer actuellement dans les négociations du Gatt, c'est le fait que l'on ne tienne pas compte de la distinction entre ressources renouvelables et non renouvelables. On peut très bien mettre en concurrence directe l'exploitation des mines d'or de l'Abitibi et, supposons, de celles du

Texas, mais il est impensable de mettre en concurrence directe, sans aucune protection, les producteurs d'oeufs, de lait ou de volailles de la région de Montréal et, supposons, ceux du New-Jersey. Les coûts de production ne sont pas comparables, à cause de la température. L'ignorance des principes élémentaires d'écologie par les économistes qui négocient ces ententes fait que les agriculteurs, les forestiers et les pêcheurs de chez nous risquent d'y laisser leur peau, d'autant plus que même le Canada ne semble pas avoir compris l'enjeu réel sur les aspects écologiques des ressources. Ce qu'on appelle les lois du marché, laissées à elles-mêmes, risquent beaucoup plus la destruction des ressources renouvelables et des communautés qui en dépendent que de permettre un développement durable.

Les tâches prioritaires

Pour envisager un développement durable, quelles tâches prioritaires avons-nous à accomplir? Je rappellerai simplement les règles de l'action catholique qui sont celles de la pédagogie élémentaire: Voir, juger, agir. Notre voir est encore déficient. Nous ne disposons pas de données rigoureuses et échelonnées sur de longues années. Dans les coupures de 1982, au ministère de l'Environnement, on a coupé d'abord sur les budgets consacrés à la connaissance. Le premier bilan environnemental produit par le Gouvernement du Québec date de 1988 et à le lire, on s'aperçoit qu'il y a plein de données lacunaires, que des ministères importants ont refusé de livrer leurs informations et que les auteurs du rapport contournent la difficulté à force d'analyse. Dans son enquête sur les déchets toxiques, la Commission Charbonneau constate sans cesse les lacunes de l'information du ministère de l'Environnement, le silence des autres ministères, pendant que le voile commence à se lever sur les pratiques déviantes des gens chargés d'éliminer les déchets. Des gens doivent demander la protection du tribunal pour juste parler. Il nous manque le voir.

Le juger aussi est déficient. Nous baignons dans l'illusion que le développement durable consiste dans une simple mise au point de nos pratiques traditionnelles avec quelques techniques de pointe. Le recours à la technique est insuffisant si on ne comprend pas que la technique est par elle-même porteuse d'une partie de la crise de l'environnement. La crise de l'environnement nous oblige à réviser toutes nos techniques et nos priorités de développement. De simples découvertes techniques, même spectaculaires ne peuvent pas suffire.

Y a-t-il un ordre de priorités? J'imagine que le présent Forum aidera à faire progresser cette question. Pour moi, la première des choses, c'est d'améliorer la prévention par des contrôles accrus, bien sûr, mais surtout par un accès élargi du public à l'information et à la participation. À noter que sur les 13 ateliers prévus, seul l'atelier 11 semble aborder cette question sous le titre: "Intervention de formation des citoyens et citoyennes". Le citoyen dont on parle semble celui qu'on éduque et non le témoin de la vie réelle source d'un savoir unique. Impliquer les experts, les financiers et les politiciens est largement insuffisant si le public n'est pas impliqué. Je ne parle pas d'abord de publicité ou de campagne d'information planifiées de haut mais de mesures qui permettent au public de participer au moment même de l'élaboration de projets. De ce côté, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts est exemplaire. Il faut au plus tôt mettre en application le rapport

Lacoste: *L'évaluation environnemental: une pratique à généraliser, une procédure d'examen à parfaire.* Heureusement que monsieur le ministre Pierre Paradis a montré quelques ouvertures en ce sens. Il faut assurer au Bape sa parfaite intégrité. Le Bape (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) est en perte de vitesse et de crédibilité à cause du peu d'importance qu'on lui accorde. En particulier les nominations de commissaires doivent être transparentes et les critiques récentes sont très inquiétantes pour que l'on ne mette pas en place un code de déontologie et des mécanismes de garantie de la neutralité des commissaires. Là-dessus l'atelier 12 sur les codes d'éthique peut s'avérer très intéressant. Un code d'éthique pour les corps publics, un code d'éthique pour tous les responsables de consultation, un code d'éthique pour les compagnies dans leurs démarches auprès de leurs publics. Pour ma part, je croirai Hydro-Québec quand, au lieu d'annoncer de nouvelles démarches auprès des publics, elle rendra public son budget de communications et mettra de côté ses fonctions de propagande. Dans les procédures de consultations publiques, il faut donner au public les moyens de participer. D'une manière générale, il faudrait comme le suggérait Louis-Gilles Francoeur du Devoir mettre sur pied une commission équivalente à ce que fut la Commission Parent sur l'éducation. Quatre dossiers sont prioritaires, dossiers d'une très grande ampleur: la forêt et la politique forestière, l'agriculture et son évolution tant au plan technique qu'au plan économique, l'énergie y compris les nouveaux projets d'Hydro-Québec et leurs impacts sur l'environnement et les populations du grand nord comme du moyen nord, les transports. Chose étrange, tous ces dossiers sont des dossiers de l'État québécois et il y a manifestement une distorsion entre la volonté environnementale du Gouvernement et les volontés sectorielles des ministères impliqués. Non seulement les impacts du développement sont importants, mais les pratiques en cours sont souvent à contre-sens. En forêt particulièrement, il y a manifestement surexploitation de la ressource et course effrénée vers des techniques d'exploitation de plus en plus dures, destructrices du milieu écologique, dangereuses pour les ouvriers et occasionnant un terrible esclavage financier et du chômage. Et même si on s'en défend dans les mots, ce type d'exploitation conduit peu à peu à des efforts de plantations considérables, à la monoculture forestière et, en complément, à une politique de recours fréquents, voire systématiques à des arrosages chimiques et biologiques. Au lieu de modifier la gestion, ce que l'observation sur le milieu agricole devrait nous faire comprendre, on met progressivement en place tous les éléments d'une politique destructrice de l'écosystème forestier.

Depuis près de 12 ans que je vis en Abitibi en relation très fréquente avec les travailleurs de la forêt, le seul verdict que j'entends dans tous les villages forestiers, c'est: "Nous achevons de détruire la ressource qui nous fait vivre", "Nous hypothéquons nos maisons parce que les compagnies forestières nous imposent d'acheter les grosses machines", "Puis, nous n'avons rien à dire dans ce mode d'exploitation destructeur"... Serait-ce pensable qu'un jour le ministère d'Énergie et ressources accepte d'ouvrir une audience publique pour faire évaluer sa politique forestière des dernières années par les forestiers eux-mêmes? Sans doute que je rêve.

Conclusion

Tout ce discours paraîtra sombre et il l'est sans doute. Il est extraordinaire que notre société commence à aborder la question de son développement

en tenant compte des questions environnementales. Mais il faut comprendre que la crise de l'environnement est si grave au plan écologique comme au plan de la justice entre les humains qu'il ne peut pas y avoir de solutions faciles, ni rapides. Il faut d'abord voir toute la réalité, puis juger avec prudence en allant au fond des causes en reconnaissant nos erreurs et en acceptant de changer d'attitudes. Alors et alors seulement, les solutions surgiront. N'oublions pas que c'est la même sensibilité qui, en réalité, nous fait prendre soin de la nature et nous occuper des plus démunis parce que c'est le même Dieu qui nous confie nos soeurs et nos frères et la création qu'il a donnée à tous les humains.

Je vous remercie de votre invitation et je souscris joyeusement à tout effort pour *civiliser le développement* car, en rigueur de termes, notre avenir et nos raisons d'être y sont impliqués.

† Gérard Drainville
Évêque d'Amos

(1) *Notre avenir à tous*, La Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par madame Brundtland, Éditions du Fleuve, Montréal, 1988.